n°167 **Mai 2019**

infos

journal d'informations - Rocheserviere

Le CME à la découverte du Centre de Secours

Budget 2019

Elections européennes

Tournoi de badminton

Parole d'élue

Nathalie LAUNAY, Adjointe au Maire

Responsable de la commission municipale "affaires sociales santé solidarité - Arbrasève"

Déplacements solidaires

En février 2018, la commune a mis en place les déplacements solidaires afin de favoriser la mobilité des personnes âgées ou n'ayant pas de moyen de locomotion.

18 personnes se sont inscrites afin d'en bénéficier.
3 chauffeurs bénévoles ont effectué 39 déplacements depuis mai 2018 : 17 en 2018 et 22 depuis le début d'année. Les bénéficiaires utilisent ce service principalement pour des rendez-vous médicaux et dans un rayon de 15 km.

Afin de pouvoir assurer la pérennité des déplacements solidaires, nous avons besoin de chauffeurs supplémentaires. Si vous êtes intéressé(e) pour devenir chauffeur, merci de vous manifester en mairie.

Jumelage avec Gilserberg

Lors du weekend de l'ascension, nous allons accueillir une quarantaine de nos amis de Gilserberg. Des adultes mais également des jeunes feront le voyage. Nous sommes à la recherche de familles pour les accueillir.

Voici le programme :

- jeudi 30 mai : accueil de nos amis le matin et journée en famille
- vendredi 31 mai : excursion organisée
- samedi 1er juin : journée en famille et soirée d'au-revoir et départ

Si vous êtes intéressés pour accueillir et rencontrer nos amis de Gilserberg, merci de vous manifester en mairie.

Diagnostic et schéma directeur d'assainissement

En 2017, la commune a mandaté un bureau d'étude, la SICCA, pour réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement et établir un schéma directeur.

Pour rappel cette étude devait permettre :

- d'identifier les principaux dysfonctionnements du système d'assainissement
- de définir un programme de travaux de réhabilitation et/ou d'aménagements visant à réduire ces dysfonctionnements
- de prévoir les aménagements nécessaires au développement de la zone desservie par le système de collecte et de traitement des eaux usées.

La finalité pour la commune étant :

- d'optimiser la gestion technique et financière du réseau d'assainissement.
- de fiabiliser la collecte, le transfert et l'épuration des effluents en toutes circonstances.
- d'intégrer les contraintes réglementaires : le LEMA *(Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatique)*, le SDAGE 2016-2021 et l'arrêté du 21 juillet 2015.
- de disposer des données et outils nécessaires à l'élaboration d'un programme d'assainissement.

La SICCA a présenté ses rapports au conseil municipal le 26 Février 2019.

Cette étude a permis de confirmer l'aspect vieillissant du réseau de la commune et conforte le plan de réhabilitation déjà engagé.

VOICI LES PRINCIPALES DÉCISIONS
DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 26 FÉVRIER ET 26 MARS 2019

Un nouveau regard sur le cimetière

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ont l'interdiction totale d'utiliser les pesticides au niveau de leurs espaces verts, forêts, promenades publiques etc. Les particuliers, depuis le 1er janvier 2019, ont eux aussi l'interdiction d'utiliser ces mêmes produits dans leurs jardins. Ses évolutions représentent des avancées importantes du point de vue environnemental mais également du point de vue de la santé publique.

Pour l'instant, les communes ont encore le droit d'utiliser des herbicides au niveau des cimetières et des terrains de sports, deux espaces qui posent plus de difficultés pour atteindre le zéro phyto. Cependant cette tolérance ne durera pas. C'est la raison pour laquelle, un certain nombre de communes du bassin versant de Grand lieu, se sont lancées dans un processus de végétalisation de leurs cimetières, sans pour autant alourdir les tâches d'entretien des employés communaux.

Passer du minéral au végétal...
Pendant plusieurs années, il a été recherché une alternative aux herbicides chimiques qui aurait permis d'obtenir le même résultat : désherbage thermique, arrachage manuel, etc. Toutes ces méthodes n'ont jamais donné satisfaction et nécessitaient bien trop d'énergie pour un résultat décevant. Il est vrai que la culture du "propre" sans une herbe qui dépasse a bien imprégné nos habitudes. C'est la raison pour laquelle, il est maintenant de plus en plus admis qu'il est tout à fait possible de laisser de la végétation se développer, de contrôler son évolution pour maintenir un aspect esthétique tout à fait appréciable.

Se former pour connaître, connaître pour gérer...
Une des pistes de la végétalisation est l'utilisation de la flore spontanée des cimetières. En effet, la flore sauvage, dont les graines se disséminent facilement, peut s'installer durablement et possède un esthétisme non-négligeable, pour peu que l'on sache la sélectionner et donc la reconnaître : Tel est l'objet de l'accompagnement du Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu *(SBVGL)* auprès de la commune. Après une phase de repérage de la flore spontanée du cimetière en avril 2019 puis une formation à la reconnaissance des végétaux auprès des services techniques de la mairie, il s'agira d'éditer un livret, véritable guide interne pour reconnaître les plantes sauvages à conserver et faciliter leur entretien. L'année suivante, une nouvelle visite du cimetière sera effectuée en compagnie des agents communaux, à la suite de laquelle, en fonction de l'évolution de la flore préservée et des retours d'expériences, une actualisation du livret sera réalisée. D'ores et déjà, les communes qui ont lancé cette démarche depuis 2016 obtiennent des résultats très satisfaisants : Comme le sol n'est plus à nu, de nombreuses plantes indésirables ne peuvent se développer. De plus, de nombreux agents témoignent du plaisir et de la fierté de retrouver leur vrai métier de jardinier. Enfin, les visiteurs apprécient un espace bien entretenu mais différemment.

COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF COMPLET DISPONIBLE EN MAIRIE OU SUR SON SITE WWW.ROCHESERVIERE.FR

Clôture du budget annexe "EHPAD-La Caillonière"

Après la fin des travaux de l'Arbrasève et la levée de toutes les réserves, le budget de l'opération peut être définitivement clôturé.

A la lecture des comptes finaux, il ressort : un déficit de fonctionnement de 190 802,27 € et un excédent d'investissement de 477 435,89 €. Cet excédent d'investissement s'explique par une conjoncture particulièrement intéressante avec des prix de matériaux qui n'ont pas évolués. Lors du conseil municipal, il a été décidé de reverser ce déficit de fonctionnement et cet excédent d'investissement au budget principal de la commune.

Acquisitions et cessions 2018

La commune a acquis plusieurs biens en 2018 :

- terrain pour l'aménagement du parking impasse de la tannerie,
- terrain et bâti partie sud de l'opération îlot du Nord 6 et 8 rue de Nantes

pour une superficie totale de 2 889 m² et pour un montant de 131 430 €.

Celle-ci a également cédé du bien :

- maison 8 rue de Nantes, ancien EHPAD « résidence du vieux château »,
- terrain et bâti pour la maison de santé,
- terrains à bâtir dans la ZAC de la caillonnière,

pour une superficie totale de 7 500 m² et pour un montant de 552 751 €.

Mise en vente du Pôle Santé

Les travaux de réhabilitation de la mairie interviendront en fin d'année. Il est donc nécessaire de déplacer les services du Département situés actuellement au rez-de-chaussée de la mairie. La commune et le Département ont alors recherché un nouvel emplacement.

Après délibération, le conseil municipal approuve la mise en vente de l'ancien pôle santé situé 30 et 32 Grande Rue, au prix estimé par les Domaines, soit 240 000 € net vendeur, au Département de la Vendée. Cette offre de vente sera néanmoins assortie de quelques conditions, notamment l'engagement du Département à reprendre à son compte le bail de location de trois ans, conclu avec l'association Passerelles, pour l'accueil de réfugiés.

Projet éducatif de territoire : transferts de compétences

Jusqu'au 31 décembre 2018, Terres de Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière avait en charge les compétences « Petite enfance, enfance, jeunesse ». Elle avait donc en charge l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement *(ALSH)* périscolaires et extra-périscolaires de Rocheservière.

Depuis le 1er janvier 2019 cette compétence devient communale à savoir : l'étude, la création, l'aménagement, la gestion des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires et extrascolaires. La commune a donc signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Familles Rurales destiné à définir les modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement périscolaire *(avant et après l'école)* et extrascolaire *(mercredis et vacances scolaires)* de « La Farandole de l'Arbrasève ».

La commune confie également la coordination du Projet Educatif de Territoire. Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir et enrichir les apprentissages des enfants. Il permet également d'assurer une souplesse plus importante en terme d'encadrement des enfants et coordonner à l'échelle du territoire de la commune les actions éducatives et pédagogiques.

Cette coordination va permettre des rencontres de l'ensemble des personnes intervenant dans le champ éducatif à savoir : enseignants, animateurs sportifs, animateurs jeunesse, animateurs de la pause méridienne, bibliothécaire etc.

Enquête publique PLUi

Les habitants des 4 communes du territoire de l'ex-communauté de communes du Canton de Rocheservière sont invités à prendre connaissance et à donner leur avis sur le projet de PLUi durant l'enquête publique qui aura lieu du 27 mai au 29 juin.
Durant cette période, un registre d'enquête publique sera mis à disposition des habitants afin de permettre à chacun de s'exprimer. Les personnes intéressées pourront également rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences en Mairie le :

- lundi 27 mai de 9h à 12h
- vendredi 21 juin de 14h à 17h
- samedi 9 juin de 9h à 12h

Subventions accordées aux associations

Le conseil municipal a attribué les subventions aux associations pour un montant global de 94 062 € au titre de l'année 2019. Sur cette somme, 93 932 € sont destinés aux associations cerviéroises dont 73 800 € à Familles Rurales pour l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « La Farandole de l'Arbrasève » en raison de la reprise en charge des compétences « Petite enfance et Enfance » par la commune de Rocheservière.

Zonage d'assainissement

Dans le cadre de la réalisation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), la commune a souhaité réviser son zonage d'assainissement des eaux usées. La révision de celui-ci a été présenté et arrêté par le conseil municipal dans sa séance du 9 octobre 2018. Ce zonage d'assainissement sera soumis à une enquête publique commune avec celle du PLUI avant son approbation.

Le **nouveau** site internet est en ligne

Actualités, agenda des manifestations, infos pratiques et démarches en ligne... le nouveau site internet est entièrement repensé pour faciliter l'accès à l'information et la navigation. L'affichage est optimisé pour toute taille d'écran, notamment pour la navigation sur smartphone.

Le site internet a été refondu, conjointement avec les sites internet de Terres de Montaigu-Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, et des autres communes membres permettant ainsi un meilleur partage et une meilleure valorisation de l'information. Désormais, vous trouverez aisément l'information recherchée sur l'ensemble du territoire.

Par exemple, sur le site internet vous accèdez facilement à l'information sur la collecte des déchets pourtant gérée par l'intercommunalité.

Évolutif, le site internet s'enrichira dans les mois à venir en actualités, nouvelles fonctionnalités, démarches en ligne et informations. En quelques clics, vous pourrez également y réaliser certaines démarches en ligne, via un portail citoyen.

Restez connectés !

Vaches charolaises installées sur la ZAC

Un bail précaire a été signé avec M. Dioudonnat, exploitant en agriculture biologique, pour l'entretien d'une partie des terres de la ZAC de la Caillonière, en attendant l'urbanisation de ces terres à moyen et long terme par la commune. Un troupeau de vaches charolaises est donc installé ce printemps sur la prairie face au lotissement des Martinets.

Aide **bénévole** aux services techniques

L'association du Patrimoine cerviérois oeuvre depuis de nombreuses années pour l'entretien de zones patrimoniales et des cimetières. De plus, depuis quelques semaines, une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour venir en aide aux services techniques afin de prendre en charge l'entretien d'une partie des autres massifs de la commune, notamment ceux des lotissements. Que toutes ces personnes soient vivement remerciées pour leur précieuse aide.

Bourse aux plants

Mercredi 1er mai, de 9h à 12h, salle de la Clairière à L'Herbergement, une bourse aux plants est organisée. Venez échanger vos boutures, plants, fleurs, bulbes, graines, plantes en surnombre...

Animations en complément : ateliers de taille, expo nids d'oiseaux, expo de nichoirs. Entrée libre.

Rendez-vous proposé par le groupe « bourse aux plants » des communes de Rocheservière, L'Herbergement, Montréverd et St Philbert de Bouaine.

Sorties nature sur les Espaces naturels sensibles du Département de la Vendée

Samedi 18 mai de 15h à 17h, le Département de la Vendée propose une cueillette gourmande sur les rives de la Boulogne à Rocheservière.

Le Parc de Belleroche longe la Boulogne qui va bientôt quitter la Vendée pour rejoindre le lac de Grand Lieu. Le parcours emprunte de nombreux milieux avec ses coteaux boisés, ses prairies et ses bords de rivière. Avec l'aide d'un guide, venez-vous initier à la botanique et à la cuisine nature lors d'une balade originale.

Gratuit - Tout public à partir de 8 ans
Réservation indispensable au 02 51 67 60 60
ou sur www.sitesnaturels.vendee.fr

Elections européennes : comment voter ?

Où et quand dois-je voter ?
Dimanche 26 mai, de 8h à 18h, se dérouleront les élections européennes.
Les trois bureaux de vote se situent à la salle de la Pierre aux Lutins, rue des Volettes *(route de Mormaison)*.

Comment puis-je voter ?
Pour pouvoir voter, 4 conditions sont à remplir :
- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin,
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne,
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine,
- être inscrit sur les listes électorales de Rocheservière.

Le jour de l'élection, chaque électeur doit présenter :
- une pièce d'identité obligatoire,
- sa carte électorale.

Je ne suis pas présent le jour de l'élection, comment puis-je voter ?
Le vote par procuration permet de « donner » son vote à une personne choisie, habitant la même commune.

Une procuration est attribuée pour un scrutin ou une période limitée, maximum d'un an.

La procuration est délivrée à la Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance.
Chaque électeur ne peut disposer que d'une seule procuration.

Je souhaite participer au dépouillement, que dois-je faire ?
Tout électeur peut assister au dépouillement en tant que scrutateur, en se faisant connaître à la mairie ou bien le jour du vote, auprès du président de chacun des bureaux de vote.

Plus d'informations : Mairie - 02 51 94 90 35

Réalisation du **budget** participatif

Après quelques rebondissements administratifs, le chemin piétonnier entre le village de la Coussaie et le Cormier est enfin réalisé. Sur cet axe routier très roulant et rapide, ce chemin permet de rallier le village de la Coussaie au bourg de manière sécurisée. Merci à Nelly Pavageau d'avoir proposé ce projet.

Le premier budget participatif ayant rencontré un certain succès, l'équipe municipale réfléchit au renouvellement de cette action.

Infos Jeunesse

Le CME à la découverte du Centre de Secours

Les jeunes du Conseil municipal enfants ont rencontré les pompiers de Rocheservière le samedi 6 avril dernier.

Trois ateliers leur ont été proposés. Le premier atelier était consacré à la lance incendie, le deuxième, à la présentation du matériel de pompier et le dernier à la visite de l'ambulance.

Les enfants ont été sensibilisés et formés aux gestes de premiers secours ; ils ont notamment appris la Position latérale de sécurité (PLS).

Programme d'animation Start'Air (11 à 13 ans)

Encore un programme bien complet pour les jeunes de Start'Air pour la période d'avril à juin.

- Mercredi 15 mai : Atelier couture
- Mercredi 29 mai : Bijoux plastique fou
- Mercredi 5 juin : Fais ton programme
- Mercredi 12 juin : Préparation feux de la Saint Jean
- Mercredi 19 juin : Projet Artaban
- Mercredi 26 juin : Sortie

Vide-Grenier du foyer des jeunes

Le dimanche 19 mai, le Foyer des Jeunes La Fabrik organise la 4ème édition du vide-grenier. Ouverture au public de 8h à 18h salle Bouton d'Art.
Inscription et réservation emplacement auprès de Dousset Cassandre :
06 31 35 60 98 *(à contacter entre 18h30 et 20h30)*.

Renseignement : Animatrice Jeunesse : 06 43 63 39 98
aifr.rocheserviere@gmail.com

Lancement des séjours pour cet été

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet : Séjour à Noirmoutier pour les 6ème et 5ème

Du mercredi 12 au mercredi 26 juillet : Séjour au Puy de Dôme avec FR Venansault de la 5ème à la 3ème.

Du dimanche 14 au dimanche 21 juillet : Séjour Chantier de Jeunes à Rocheservière pour les 15 ans révolus à 16 ans.

Du lundi 22 au vendredi 26 juillet : Séjour entre dunes, mer & rivières, à Givrand-Saint-Gilles-Croix-de-Vie pour les 6ème et 5ème.

Du mardi 20 au samedi 24 août : Séjour adrénaline et sensations fortes à Moutiers-les-Mauxfaits pour les 5ème et 4ème.

Inscription et renseignement en ligne : www.famillesrurales.org/aifr | 02 51 94 99 93

INVITATION

Cérémonies du 8 mai

Alain LEBOEUF,
Vice Président du Conseil Départemental,

Bernard DABRETEAU,
Maire de Rocheservière,

Gérard LARDIÈRE,
Président de L'UNC-AFN - Soldats de France

Invitent l'ensemble des Cervièrois à la Cérémonie de l'Armistice 39-45 qui aura lieu le **mercredi 8 mai**

Programme :
9h00 : Rassemblement salle polyvalente, Mormaison

9h30 : Cérémonie religieuse, Eglise de Mormaison

10h30 : Cérémonie au Monument aux Morts, Mormaison

11h40 : Rassemblement place de l'Eglise, Rocheserviere, suivi de la Cérémonie au Monument aux Morts

12h10 : Remise d'insigne « Soldat de France », à la salle de la Pierre aux Lutins, Rocheserviere

Un vin d'honneur, offert par la commune de Rocheserviere, clôturera cette matinée.

Inscriptions aux Écoles Gaston Chaissac

Afin de préparer la prochaine rentrée et d'établir les effectifs, nous vous invitons à inscrire dès à présent votre enfant à l'école s'il est né en 2016 et de janvier à août 2017.

Pour cela vous pouvez retirer une demande d'inscription en Mairie. *(Documents nécessaires : livret de famille et carnet de santé)*.

Il est également possible de prendre rendez-vous :

- pour l'école maternelle avec Mme Céline Hubert, au 02 51 06 54 10
- pour l'école élémentaire avec Mme Nathalie Normand, au 02 51 94 90 04

LE BUDGET 2019

Le conseil municipal a validé le budget 2019 le mardi 26 mars dernier.

Dans la continuité du budget précédent, la commune poursuit ses investissements dans les équipements structurants *(îlot du rond-point du Nord, mairie)* et l'amélioration des espaces publics *(vestiaires de foot, parking de la Tannerie, préau du restaurant scolaire)*.

Recettes de fonctionnement : 2 519 600 €

- 49% Impôts et taxes
- 34% Dotations de l'état / Subvention de fonctionnement
- 4% Autres produits de gestion *(revenus des immeubles...)*
- 2% Atténuation de charges
- 11% Revenus du domaine *(facturation restaurant scolaire...)*

RECETTES

DÉPENSES

Recettes d'Investissement : 2 329 615 €

- 26% Excédent d'investissement N-1
- 6% Ventes de bien
- 26% Excédent de fonctionnement N-1
- 12% Virement de la section de fonctionnement
- 18% Subventions
- 6% FCTVA
- 1% Taxes d'aménagement
- 5% Opérations comptables techniques

Dépenses de Fonctionnement : 2 519 600 €

Virement en investissement **277 900€**
Autres dépenses **329 200€**
Charges financières **76 000€**

Enseignement

236 800€

Affaires générales

570 800€

Aménagement et environnement urbain

367 100€

Culture Patrimoine

45 900€

Subventions aux associations *(Hors enfance-culture)*

30 000€

Bâtiments

123 500€

Enfance Jeunesse Périscolaire Restaurant Scolaire

462 400€

Dépenses d'Investissement : 2 329 615 €

Aménagement Impasse de la Tannerie

88 500€

Autres travaux Voirie - Réseaux

562 000€

Ilot du rond point du Nord

624 000€

Autres dépenses *(Dont opérations comptables)*

97 215€

Autres travaux sur les bâtiments

172 000€

Préau restaurant scolaire

82 200€

Début travaux de réhabilitation de la mairie

225 700€

Travaux vestiaires foot

54 000€

Remboursement des emprunts et dépenses **220 000€**
Déficit d'investissement **0€**
Acquisitions foncières **150 000€**

TAUX D'IMPOSITION 2019

Les taux communaux restent stables et inchangés par rapport à 2018

Taxe d'habitation :	Taxe sur le Foncier Bâti :	Taxe sur le Foncier non Bâti :
24%	13,34%	51,85%

Clin d'œil culturel

Battles de Hip-Hop

Dimanche 12 mai, à partir de 14h, l'association HIP HOP session vous invite à ses premières Battles BREAK - 3vs3 et à la représentation de ses jeunes adhérents *(6-13 ans)* à la salle Bouton d'Art.
Entrée Gratuite, Ouvert à tous. Buvette et confiserie sur place.

Plus d'informations : hiphopsession.rocheserviere@gmail.com

Site Saint-Sauveur

• **17 mai au 22 septembre :** Exposition « Art & lumière », Hélène Fortin-Rincé et A.I.L.O.

•**Samedi 18 mai** à 16h et 20h : Atelier « Ombres et lumières ». Moment créatif inspiré de l'exposition temporaire « Art & lumière ».

Gratuit, réservation conseillée, à partir de 8 ans.
A l'occasion de la Nuit des musées, ouverture du Site Saint-Sauveur jusqu'à 22h.

Festival d'Artistes

Le dimanche 9 juin à midi, l'association du patrimoine cerviérois et l'équipe du Festival vous proposent un repas champêtre, "La Tablée du Dimanche", rue de la Mairie sous chapiteau.

Menu :

Terrines surprises
Echine de porc à la boulangère cuisiné au four à pain
Salade de fruits

Prix : 12 € - Réservation obligatoire avant le 1er juin : 02 51 31 01 22 johamelin85@gmail.com

Médiathèque

Les DVD disponibles au prêt
Depuis le 1er avril, vous pouvez emprunter, non plus 4, mais 5 documents + 1 DVD par famille !

Avant tout nouvel emprunt le nouveau règlement du réseau des bibliothèques vous sera présenté ainsi qu'une fiche de renseignements à retourner signée à l'accueil.

Près de 1200 DVD sont empruntables dans les médiathèques de Mormaison, L'Herbergement et Rocheservière.

Comme les autres supports, vous pouvez réserver sur le portail et les faire venir à Rocheservière : www.biblio-canton-rocheserviere.fr

Vivier des Patrimoines

Le projet Vivier des Patrimoines est maintenant bien engagé avec la participation des écoles et du collège de Rocheservière.

Vous pouvez vous aussi contribuer aux livres de Rocheservière, en déposant vos feuillets dans les boîtes "Vivier des Patrimoines" prévues à cet effet *(à la médiathèque, à la mairie...)*.

Tournoi de badminton

Mardi 7 mai à la salle omnisports de Rocheservière, tournoi de badminton ouvert à tous.
Début des matchs à 20h.
Double hommes et Double mixte.

Réservation obligatoire : alexremaud@yahoo.fr

L'Outil en main

Samedi 11 mai, l'association l'Outil en main organise ses portes ouvertes de 10h30-12h.

Les principes : de vrais outils, de vrais ateliers, de vrais professionnels souvent retraités qui font découvrir aux enfants de 9 à 14 ans les métiers manuels et du patrimoine.

En 2019-2020, les ateliers auront lieu le mercredi après-midi à partir de 14h30, 6 rue du Grand Moulin, à Rocheservière. Les ateliers prévus sont : carrelage, couture, cuisine, ébénisterie, jardinage, mécanique-métallerie, menuiserie, plomberie.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour visiter l'Outil en Main un samedi matin.

Pour d'autres informations ou une préinscription :
Marie-Hélène Favreau : 06 42 79 61 90 / m-h.favreau@wanadoo.fr

Campagne Restos du Coeur

Distributions au centre de Legé, de 9h00 à 12h00 :

- **Jeudi 25 avril**
- **Jeudi 23 mai**

Les personnes intéressées par le bénévolat peuvent contacter le centre pendant les heures d'ouverture.
Contact : 09 63 61 46 50 - ad44.lege@restosducoeur.org

Entreprise

Mam'Zelle Libellule, maison d'assistants maternels située 2 la Grolle, a récemment intégré au sein de son équipe Stéphanie Dreau, assistante maternelle agréée.

Pour plus de renseignements, contacter Aurélie Albert au 07 86 14 22 71

Agenda

Vendredi 26 avril
Dictée Club de l'Amitié
14h30, salle de la mairie

Mercredi 1er mai
Bourse aux plants
9h, salle de la Clairière
à l'Herbergement

Mardi 7 mai
Tournoi de badminton
20h, salle des sports

Mercredi 8 mai
Cérémonies commémoratives
de l'Armistice 39-45
11h40, église

Samedi 11 mai
Portes ouvertes l'Outil en Main
10h30, 6 rue du Grand Moulin

Dimanche 12 mai
Battle Hip Hop Session
14h30, salle Bouton d'Art

Samedi 18 mai
• Sorties nature du Département
de la Vendée
15h, cueillette gourmande
sur les rives de la Boulogne

• Atelier Ombres et Lumières
16h, site Saint Sauveur

Mardi 21 mai
Bal du club de l'Amitié
Orchestre "Jean Ricolleau"
14h30, salle Pierre aux Lutins

Dimanche 26 mai
Elections européennes
8h, salle Pierre aux Lutins

Lundi 27 mai
Permanence commissaire
enquêteur PLUi
9h, mairie

État civil

Bienvenue !

Keyssie GASNIER
née le 26 février
12 bis rue des Alouettes

Candice et Tiphaine TENAUD
nées le 22 mars
6 Grammont

Léonie LOIRAT
née le 26 mars
3 La Sauzaie

Avec toute notre sympathie à la famille de

Germaine DELHOMMEAU
née PAUDEAU
décédée le 28 février
5 rue de l'Arbrasève

Pascal MERLET
décédé le 8 mars
1 La Bernardière

Marie-Josèphe POTIER
née PAUDEAU
décédée le 7 avril
5 rue de l'Arbrasève

Jeanne PAVAGEAU
née GABORIAU
décédée le 16 avril
5 rue de l'Arbrasève

Marie BLY
née MIGNEN
décédée le 16 avril
5 rue de l'Arbrasève

retour en images...

Basket Show, samedi 16 mars à la salle omnisports

Construction de la passerelle entre l'EHPAD et la zone humide

Vernissage exposition "90 mogettes", mercredi 20 mars au Site Saint-Sauveur

Après-midi jeux en famille, dimanche 24 mars à la Farandole

Après-midi Rétrogaming, samedi 30 mars à la médiathèque

Chantier de la clôture du foyer "La Fabrik"

Si vous souhaitez proposer une information, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du comité de rédaction **avant le 30 avril 2019**
Tél. 02 51 94 90 35 - Email : communication@rocheserviere.fr

Publication éditée par la Municipalité - Tirage 1 700 exemplaires - Directeur de publication : Bernard DABRETEAU - Rédacteur en chef : Olivier PRIOUZEAU
Comité de rédaction : Martine FAUCHARD, Bertrand HAMELIN, Céline ROY, Christelle SAUVAGET, Valérie TARDY

Conception RVB Com. - 02 51 06 51 19 - www.rvbcommunication.fr

PEFC
IMPRIM'VERT® impression Certifier PEFC et Label Imprim'Vert.